



FICHE REFLEXE 1^{er} DSM (provisoire)

Désignation :

1^{er} médecin SMUR sur place

- ⚠ Chacun doit respecter sans discussion le poste attribué
- ⚠ Aucun participant ne doit communiquer d'information aux médias

Mission :

- PAS DE SOINS MEDICAUX
- Se munir de moyens de communications (radio ANTARES, tel portable)
- Se mettre en relation avec le COS (Commandant des Opérations de Secours), avec le COPG (Commandant des Opérations de Gendarmerie-Police) si notion d'acte terroriste
- S'assurer avec le COS de l'absence de risque sur le site
- Reconnaissance du site, estimation du nombre de victimes, de la gravité et du type de lésions
- Transmission rapide d'un bilan d'ambiance à la régulation pour adapter les renforts
Mise en conférence à 3 avec le DSM d'astreinte
- Concertation avec le COS pour l'emplacement du CRM (Centre de Regroupement des Moyens) et du PRV (Point de Regroupement des Victimes)/PMA (Poste Médical Avancé)

Dr Olivia Berrard-Lorrillere

Juin 2017